

Territoires zéro déchet, zéro gaspillage



L'appel à projets territoires "zéro déchet, zéro gaspillage" (TZDZG) vise à repérer et à accompagner les collectivités territoriales qui s'engagent dans une démarche ambitieuse de prévention, de réduction, de réutilisation et de recyclage de leurs déchets. 153 territoires ont été désignés lauréats lors d'appels à projets successifs (58 territoires fin 2014, et 95 territoires fin 2015).

Les territoires retenus représentent plus de 30 millions d'habitants. Ils s'engagent à décliner localement les objectifs fixés dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte :

- réduction de 10 % des déchets ménagers et assimilés produits d'ici 2020,
- atteindre 65 % de déchets recyclés en 2025,
- deux fois moins de déchets mis en décharge en 2025 par rapport à 2010,
- création de 10 000 emplois pérennes pour l'exploitation des nouvelles installations de traitement des déchets,
- 3,4 millions de tonnes équivalent CO2 évitées annuellement en 2025.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit une interdiction des sacs plastiques à usage unique à partir du 1er juillet 2016. Les territoires lauréats qui ont souhaité anticiper cette mesure ont bénéficié d'un soutien de 30 000 euros.

L'objectif était de permettre à tous les territoires « zéro déchet, zéro gaspillage », quelle que soit leur particularité, de proposer des solutions innovantes et originales pour remplacer les sacs plastique à usage unique.

En tout, 62 territoires se sont mobilisés autour de cette opportunité. Ils ont notamment :

- mis en place des réalisations ou des achats groupés de sacs réutilisables, de cabas, filets ou paniers ; ou encore de sacs biosourcés et compostables en compostage domestique.
- réalisé des opérations de distributions de ces sacs aux habitants, parfois via les commerçants ou sur les marchés.
- mis en place des actions de communication et de sensibilisation des habitants, des commerces de proximité et des entreprises locales de production de sacs plastiques, ainsi que la moyenne et grande distribution.

Levier de mobilisation des territoires, le label Territoire zéro déchet, zéro gaspillage engage les collectivités dans une démarche ambitieuse de prévention, de réduction, de réutilisation et de recyclage de leurs déchets. [153 territoires ont été désignés lauréats lors d'appels à projets successifs \(58 territoires fin 2014, et 95 territoires fin 2015\).](#)

[En savoir plus sur les territoires « zéro déchet, zéro gaspillage »](#)

